

INDIVISION ODION
Monsieur Jean Pierre ODION
20 avenue Louis Bonnet Eymard
38700 CORENC

Date : 26 mars 2020

Nos réf : HG/38/20/22268 G+E
Commune : BIVIERS (38)
Ouvrage : Projet de 4 lots - voirie et gestion des eaux pluviales

Condition de règlement
A Réception - Date de facturation par chèque ou par virement

FACTURE N° :
38/20/231

DESIGNATION DES TRAVAUX Etude géotechnique de conception Phase avant-projet	Montant HT en €
Selon notre devis du 21 janvier 2020 Selon votre bon pour accord du 24/02/2020 et votre mail d'accord du 27/02/2020 (copies jointes à la présente)	
MISSION G2AVP - VOIRIE	
PRÉPARATION DE CHANTIER	80,00
FRAIS DE DEPLACEMENT	300,00
SONDAGES AU PENETROMETRE DYNAMIQUE LOURD DPSH-B, norme NF EN 150 22476-2 (détermination de la contrainte admissible)	240,00
RECONNAISSANCES GÉOLOGIQUES	475,00
ESSAIS D' INFILTRATION	320,00
LABORATOIRE (liquéfaction et/ou identification GTR des matériaux pour la détermination de la structure de voirie ou pour une éventuelle réutilisation en remblai)	401,00
ETUDE MISSION G 2 AVP	600,00
MISSION G1PGC - 4 LOTS	
SONDAGES AU PENETROMETRE DYNAMIQUE LOURD DPSH-B, norme NF EN 150 22476-2 (détermination de la contrainte admissible)	400,00
ETUDE MISSION G 1 PGC	300,00

Le défaut de règlement dans les délais cités ci-dessus, fera courir de plein droit les pénalités de retard au profit d'EG SOL Dauphiné Savoie - Selon la loi en vigueur à compter du 1 Janvier 2013 (Taux de pénalités en 2012 : soit 2,13% agrémenté du montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du 1 de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros ; elle sera due de plein droit et sans formalité par le professionnel en situation de retard ou au réel des frais engendrés).
Rappel : Le délai de paiement interentreprises ne pourra pas dépasser quarante cinq jours fin de mois ou soixante jours à compter de la date d'émission de la facture (LME art. 21 ; c.com art. L. 441-6 modifié).

TOTAL H.T.	3 116,00 €
T.V.A. 20,00%	623,20 €
TOTAL T.T.C.	3 739,20 €

Versement de l'acompte	
Date :	27 février 2020
mode de règlement :	virement
Montant versé	1 450,00 €
Montant à solder :	2 289,20 €
A RECEPTION	

RÉFÉRENCES BANCAIRES (RIB) :
BANQUE POPULAIRE DES ALPES - CORENC
Code Banque : 16807
Code guichet : 00165
N° de compte : 31470536219
Clé RIB : 45
IBAN : FR76 1680 7001 6531 4705 3621 945
Ref SWIFT - BIC : CCBPFRPPGRE

Coupon ou référence à joindre à votre règlement ✂ EG SOL Dauphiné Savoie - Service comptabilité 6, rue des Essarts 38610 GIÈRES		
HG/38/20/22268 G+E		BIVIERS (38)
Facture n° :	Échéance :	Montant TTC à solder :
38/20/231	A RECEPTION	2 289,20 €



HONORAIRES ET MÉMOIRE DES TRAVAUX - BON POUR ACCORD

Paiement 50% du coût TTC par chèque ou par virement à la commande, règlement du soldé TTC dans nos locaux ou par courrier avant remis du rapport. (numéro de facture à indiquer impérativement lors du règlement)

Clause de réserve de propriété : les sondages, essais et documents d'étude restent la propriété entière de E.G. SOL Dauphiné Savoie jusqu'au règlement intégral des sommes dues.

Le défaut de règlement dans les délais cités ci-dessus fera courir de plein droit les pénalités de retard au profit d'EG SOL Dauphiné Savoie - Selon la loi en vigueur à compter du 1 Janvier 2013 (Taux de pénalités en 2012 : soit 2,13% agrémenté du montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévu au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros ; elle sera due de plein droit et sans formalité par le professionnel en situation de retard ou au réçu des frais engagés). Rappel : Le délai de paiement interentreprises ne pourra pas dépasser quarante cinq jours fin de mois ou soixante jours à compter de la date d'émission de la facture (LME art. 21 ; c.com art. L. 441-6 modifié).

Le COMMETTANT s'acquittera des sommes dues par lui en effectuant son règlement sur le compte ouvert au nom de :

EG SOL Dauphiné Savoie

Code Banque
16807

Code Guichet
00165

N° du compte
31470536219

Clé RIB
45

Domiciliation
Banque Populaire des Alpes

IBAN : FR76 1680 7001 6531 4705 3621 945
Réf SWIFT - BIC : CCBPFRPPGRE

L'ingénieur d'affaires
Hugues GENTY



BON POUR ACCORD DATE ET SIGNE PAR LE DONNEUR D'ORDRE

(à renvoyer par courrier ou par e-mail)

Bon pour commande pour mission G2AVP

Jean-Pierre ODION
Gérant

Nos réf : **HG/38/20/22268 G+E**

Numéro à préciser sur toute correspondance

Date : **21 janvier 2020**

Cient : **INDIVISION ODION**

Commune : **BIVIERS (38)**

Ouvrage : **Projet de 4 lots - voirie et gestion des eaux pluviales**

Total HT **MISSION G 2 AVP** **(VOIRIE)**

Etude géotechnique de conception Phase avant-projet

TOTAL H.T. **2 416,00 €**

T.V.A. 20,00 % **483,20 €**

TOTAL T.T.C. **2 899,20 €**

Date, visa et cachet du donneur d'ordre :

Le 24 février 2020

Coordonnées de facturation (Nom et adresse) :

dito devis

Adresse mail : **jean-pierre.odion@sfr.fr**

Acompté de 50% à la commande soit : 1 449,60 €

OPTION:

Total HT **MISSION G 1 PGC** **(4 lots)**

Etude géotechnique préalable

Phase principales générales de construction

TOTAL H.T. **700,00 €**

T.V.A. 20,00 % **140,00 €**

TOTAL T.T.C. **840,00 €**

Date, visa et cachet du donneur d'ordre :

Coordonnées de facturation (Nom et adresse) :

Adresse mail :

Acompté de 50% à la commande soit : 420,00 €

Cécile VIZZINI

De: Jean-Pierre ODION <jean-pierre.odion@sfr.fr>
Envoyé: jeudi 27 février 2020 12:16
À: Sébastien DELHOMME; EGSOL-Grenoble
Cc: m.odion383@gmail.com; casa bertozzi; Hugues GENTY
Objet: Re: HG/38/20/22268 G+E_BIVIERS (38)_Projet de 4 lots - voirie et gestion des eaux pluviales

Catégories: HG; OK TRAITÉ; SD

Monsieur,

Suite à notre échange téléphonique, je vous confirme que nous souscrivons à l'option G1 PGC pour 840 € TTC.

Salutations distinguées.

Le 25/02/2020 à 14:03, Sébastien DELHOMME a écrit :

Bonjour,
Afin de nous organiser pour la semaine prochaine (le nombre de personnes et le temps passé sur site), j'aurais vraiment besoin de savoir rapidement si vous retenez l'option (en 2^{ème} partie du devis, G1 PGC pour les 4 lots, soit 840 euros TTC supplémentaire).
Merci pour votre retour et pour votre compréhension.

Cordialement,

Sébastien DELHOMME
Responsable d'agence
Port : 06.76.75.08.04 Tel : 04.76.41.43.05
sebastien.delhomme@egsol.fr



The banner features the EGSOL logo on the left, which consists of a stylized sun with horizontal lines above the word 'EGSOL' and 'Ingénieurs Conseils' below it. To the right of the logo, there is a list of services: 'Géologie', 'Géotechnique', 'Ingénieur conseil', 'Conception', 'Chantier', 'Expertise', 'Eau', and 'Assainissement'. Further right, there is a photograph of a drilling rig in a mountainous landscape. To the right of the photograph, the text 'la géotechnique appliquée' is written in a large, bold, sans-serif font. Below this text, there are several small inset images: a map of France, a person working at a computer, and a person in a lab coat. At the bottom of the banner, there is a blue bar with white text providing contact information for two locations: '38610 Gières - 6, rue des Essarts - Tél. : 04 76 42 63 69 - Fax : 04 76 42 63 70 - Mail : egso-grenoble@egsol.fr' and '73000 Chambéry - 177, av. du Grand Verger - Tél. : 04 79 68 70 09 - Fax : 04 79 68 71 60 - Mail : egso-savoie@egsol.fr'. On the far left of the blue bar, the phone number '04 76 42 63 69' and the website 'www.egsol.fr' are listed.

De : EGSOL-Grenoble <egsol-grenoble@egsol.fr>
Envoyé : lundi 24 février 2020 13:07
À : Jean-Pierre ODION <jean-pierre.odion@sfr.fr>
Cc : CEMAP Pontcharra <pontcharra@cemapgeo.com>; m.odion383@gmail.com; casa bertozzi <casabertozzi@gmail.com>; Sébastien DELHOMME <sebastien.delhomme@egsol.fr>; Hugues